

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2020

ORDRE DU JOUR

1. Validation du compte rendu du conseil municipal précédent
2. Présentation succincte des membres du conseil
3. Délibération attribution des indemnités du maire et des adjoints
4. Délibération vote des taux d'imposition
5. Délibération transfert résultats d'assainissement collectif de la commune de Hauville vers la communauté de communes Roumois Seine
6. Présentation et vote du Budget Primitif Commune 2020
7. Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres de la CCID (commission communale d'imposition directe)
8. Délibération classe de découverte Giverny
9. Implantation du poulailler
10. Questions diverses

Etaient présents :

AUTIN Brigitte dite Amélie
DAMM Jean-Marie
DILER Jean-Jacques
DUPERRON Christine
FAUCON Thierry
GALLE Jacky
LUST Virginie
MIGNOT William
PINEL Anne
BOURLIER Céline
LEFEBVRE Eric
TALEB Claude

Mmes Bernadette ALLAIN, adjointe administrative et Aurélie LANNIER, adjointe administrative, assistent à la séance

Excusée ayant donné un pouvoir :

COUZI Brunhilde donne pouvoir à Jean-Marie DAMM
DELANOS Arnaud donne pouvoir à William Mignot
VERDUN Sylvie donne pouvoir à Anne Pinel

12 et 3 pouvoirs

La feuille d'émargement est remplie.
Le quorum est atteint.
La séance commence à 18 h 35.

1. Validation du CR du conseil municipal précédent

Le vote est reporté, 3 conseillers font remarquer que la validation doit être faite sur un procès-verbal et non un compte rendu. Après vérification, il sera procédé à la réalisation d'un procès-verbal.

2. Présentation succincte des membres du conseil municipal

Cette présentation est reportée au prochain conseil du fait d'un ordre du jour important d'une part et de l'absence de trois conseillers d'autre part.

3. Délibération attribution des indemnités du maire et des adjoints

Ajournée lors du dernier CM

L'indemnité est calculée en appliquant un pourcentage sur la grille indiciaire de la fonction publique :

Maire : 43,71%

Adjoints : 15,43 %

Les missions de la 1ère adjointe (Mme AUTIN) sont :

- documents financiers
- administration générale

Les missions du 2ème adjoint (M. DAMM) sont :

- l'aménagement de la commune
- les délégations d'Urbanisme

Les missions de la 3ème adjointe (Mme PINEL) sont :

- la Solidarité
- la Jeunesse
- et les délégations qui s'y affèrent.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abs : 3

Pour : 12

4. Délibération vote des taux d'imposition

Les taux d'imposition sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties retenues sont :

- taxe foncière bâtie : 14,33 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 35,33 %

La base sur laquelle s'applique ces taux est fixée par l'Etat.

Il y a une légère augmentation cette année.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 3

Pour : 12

Les conseillers s'abstenant expliquent leur choix car ils ne peuvent se prononcer sur une délibération non reçue.

Il est rappelé que les documents en rapport avec les délibérations sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture.

Exceptionnellement, des documents volumineux (exemple : le budget) peuvent être dématérialisés et transmis.

Il est rappelé aussi que les documents en rapport avec une délibération sont des documents de travail internes au Conseil Municipal et ne doivent pas être divulgués sur la place publique, comme cela a été le cas pour la délibération concernant la position du Conseil Municipal sur l'implantation du poulailler.

5. Délibération transfert résultat d'assainissement collectif de la commune de Hauville vers la communauté de communes Roumois Seine

Cette écriture comptable correspond au transfert de compétences vers les communautés de communes.

Pour l'assainissement, le compte administratif a été voté en mars 2020. La communauté de communes gère désormais cette compétence.

Nous sommes tenus de verser le compte de résultat à la communauté de communes.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 3

Pour : 12

Cette délibération autorise ce jeu d'écriture.

6. Vote du Budget Primitif Commune 2020

Une note de synthèse sera présentée l'an prochain à l'occasion du vote du budget primitif.

Faute du temps nécessaire, il est procédé, comme pour les années précédentes, à la présentation du budget par section, chapitres et lignes budgétaires.

Un exemplaire papier de présentation du budget est remis à chaque conseiller.

Un envoi dématérialisé de ce budget aux conseillers a été réalisé.

La présentation par section investissement et financement est effectuée par William Mignot et Mmes Allain et Lannier, adjointes administratives qui fournissent des explications aux conseillers qui souhaitent des précisions.

Il n'est pas relevé d'anomalies.

La ligne budgétaire concernant l'emprunt à venir pour le financement du chantier école a été fixée à 380.000 euros. Elle sera de nouveau soumise à délibération lorsque le financement définitif sera décidé.

7. Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres de la CCID

La commune a obligation de fournir au Trésor Public une liste de noms. Le Trésor Public choisit ensuite 6 membres titulaires et 6 membres suppléants qui composeront cette commission communale.

Une liste de noms est proposée, aucune observation n'est formulée. Cette liste est adoptée.

8 . Délibération classe de découverte Giverny

Le séjour à Giverny avait fait l'objet d'une demande de subvention qui a été accordée.

Le séjour a été annulé en raison du Covid.

Le conseil doit délibérer de nouveau pour bénéficier de cette subvention.

Le voyage est prévu du 10 au 12 mai 2021.

Il concerne 42 enfants.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15

9. Implantation du poulailler

La lecture du texte de la délibération est faite.

Une modification est demandée : il s'agit de la suppression de "*le double dans un second temps*".

La modification sera effectuée.

Il est demandé de supprimer également le terme "industriel".

Les avis sont partagés. Il est proposé de noter ce terme entre guillemets.

Céline BOURLIER, Claude TALEB et Eric LEFEBVRE ne sont pas favorables au terme "industriel".

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15

10. Questions diverses

1. Informations sur la Comcom :

Les conseillers communautaires, Amélie Autin et William Mignot ont participé aux deux premières réunions de la Communauté de Communes du Roumois Seine.

La première a été consacrée à l'élection du Président, des 9 vices presidents.

La seconde a adopté le budget et désigné les représentants dans les différentes instances.

Nos conseillers communautaires constatent une main mise d'un ensemble de conseillers qui s'octroient les postes clés.

Un projet de gouvernance est en étude pour intégrer les autres conseillers dans le fonctionnement général de la comcom.

Nos conseillers communautaires de la commune s'investiront dans les commissions lorsque celles-ci seront présentées.

La liste des commissions n'est toujours pas diffusée.

2 . L'école :

Compte tenu de la reprise récente des travaux et de leur poursuite au moment de la rentrée, de fortes nuisances sonores sont à craindre. Dans ces conditions, le bureau municipal, l'architecte chargé du suivi des travaux et la directrice de l'école étudient toutes les solutions possibles afin de garantir à la rentrée de bonnes conditions de travail et d'accueil à tous.

La location d'une classe mobile est envisagée.

Néanmoins des perturbations dans l'organisation de l'école sont inévitables.

Notre plan de financement a été présenté au Trésor Public pour avis. Nous attendons son retour.

3 . Fibre optique :

Les travaux concernant le déploiement de la fibre avancent mais pourraient être perturbés si des travaux d'élagage ne sont pas entrepris à certains endroits de la commune.

En cas de difficultés liées au manque d'élagage, selon des consignes qui seront diffusées, le déploiement s'arrêtera aux endroits concernés.

Nous débattons en septembre de l'utilité de faire un marché global d'élagage.

Il faut que les conseillers soient les relais pour encourager ces travaux.

La fibre est prévue pour passer dans toute la commune.

Il y a une réelle attente des hauvillais à disposer d'internet à haut débit (télétravail, dématérialisation des démarches administratives...).

La commune étudiera, le cas échéant, les difficultés que certains concitoyens pourraient rencontrer pour ces travaux d'élagage.

William MIGNOT effectuera durant la deuxième quinzaine d'août un état des lieux précis des difficultés avec l'entreprise en charge des travaux de déploiement.

Cette séance du Conseil Municipal s'achève à 20 H 19.